



demande de renseignements isolation parties communes

Par **cassounette**, le **28/05/2009** à **09:45**

Bonjour,

Voilà mon problème:

Nous avons un appartement en RDC surélevé, qui a des problèmes de condensation et de sols froids. les parties communes sous notre appartement ne sont pas isolées. Nous avons demandé au syndic de faire une isolation des parties communes depuis 1an. Depuis venue d'un architecte et un bilan thermique. Résultat :Architecte demande l'isolation des parties communes. Bilan : F sur G

Exposition de l'appartement Nord Est.

Nous venons de recevoir la convocation pour AG, et le syndic mettra au vote notre demande soit : je cite

APRES DISCUSSION L'assemblée decide que le dossier relève du domaine privatif ou
DONNE MANDAT AU SYNDIC ET AU CONSEIL SYNDICAL D'INSTRUIRE CE DOSSIER
EN DEMANDANT DES DEVIS POUR POSE D'UN ISOLANT EN SOUS FACE SUR LA
PARTIE NON CHAUFFEE DU PLANCHER SUR LA PARTIE NON CHAUFFEE DES
LOCAUX DU DESSOUS

Ma question est la suivante: le syndic a-t- il le droit de demander à ce que le dossier relève uniquement du domaine privatif????

Ce qui nous amènerait à faire des travaux d'isolation par l'intérieur d'où une perte de surface habitable et une isolation de notre plancher (sol en béton)

J'aimerais avoir une réponse avant le 16 juin date de l'AG

Je vous remercie de votre aide

Cassounette92